

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MARDI 24 MARS 2009**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille neuf, le mardi 24 mars à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de FOIX, convoqué le 18 mars 2009, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Noël FONDERE, Maire.

**Présents** : M. FONDERE – M. BERDEIL – Mme DELAVERGNE – M. SENSSAC – Mmes PERRAMOND – CLAIN – M. LAGUERRE – Mmes CALAS – CORRAZE – M. ROUMIEU – Mme PORTET – M. ALBA – Mme SUBRA – M. NAVARRO – Mme FRANCO – M. BOUZONVILLE.  
M. FOIS – Mme TERRE – M. SEEL – M. DIMON – M. FABRE – Mme BESSOU – M. RACINE

**Absents ayant donné procuration** :

Melle MASSAT (à M. FONDERE) – M. MELER arrivé à 19 h 10 (à Mme PORTET) - M. BATY (à M. BOUZONVILLE) – Mme GONZALES arrivée à 19 h 05 (à M. ALBA).

**Absents** : Mmes CALAS – CANAL.

\*\*\*\*\*

Monsieur FONDERE, ouvre la séance à 18 h 00.

## **COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **Installation d'un Conseiller Municipal**

Conformément aux dispositions de l'article L 270 du code électoral, M. Alain Racine est installé en qualité de conseiller municipal (liste Foix Autrement).

Mme FRANCO, nommée à l'unanimité secrétaire de séance, procède à l'appel des conseillers.

- **Compte rendu de la séance du conseil municipal du 9 février 2009** :

Monsieur SEEL, fait remarquer que dans le texte retranscrit pour la Motion « Organisation territoriale », une phrase a été supprimée :

Le conseil municipal se prononce pour :

« le maintien des élections proportionnelles aux élections régionales étendu aux élections cantonales ».

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du lundi 9 février 2009 ainsi modifié, est approuvé par le Conseil Municipal.

Vote : pour = 26 – abstention = 1 (M. RACINE).

Monsieur SEEL demande à faire une déclaration au conseil municipal.

Monsieur le Maire autorise Monsieur SEEL à prendre présenter sa déclaration.

Monsieur SEEL s'indigne de la suppression de postes annoncée par la Société Continental ainsi que de la fin des missions d'intérim dans cette structure alors que le groupe est bénéficiaire. Il propose que les aides versées par les collectivités locales, Commune et Communauté de communes du Pays de Foix soient remboursées aux collectivités ou reversées au profit des salariés.

## AFFAIRES FINANCIERES

- **Comptes administratifs et comptes de gestion 2008**

Monsieur le Maire propose d'approuver les comptes administratifs du budget principal, du budget annexe lotissement, du budget annexe camping et du budget annexe service de l'eau exercice 2008.

Monsieur LAGUERRE présente le compte administratif du budget principal de la commune, exercice 2008

► **Budget principal :**

*Section de fonctionnement :*

- dépenses : 9 278 202,17 €
- recettes : 10 957 725,34 €

*Section d'investissement :*

- dépenses : 3 077 976,92 €
- recettes : 3 461 120,20 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Monsieur BERDEIL, élu à l'unanimité Président de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 23 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

► **Budget annexe lotissement de Cadirac :**

Monsieur LAGUERRE présente le compte administratif du budget annexe lotissement de Cadirac, exercice 2008.

*Section de fonctionnement :*

- dépenses : 188 456,13 €
- recettes : 172 373,49 €

*Section d'investissement :*

- dépenses : 125 637,42 €
- recettes : 125 637,42 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Monsieur BERDEIL, élu à l'unanimité Président de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 23 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

► **Budget annexe camping :**

Monsieur LAGUERRE présente le compte administratif du budget annexe Camping, exercice 2008

*Section de fonctionnement :*

- dépenses : 11 716,55 €
- recettes : 22 013,37 €

*Section d'investissement :*

- dépenses : 7 125,59 €
- recettes : 6 874,08 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Monsieur BERDEIL, élu à l'unanimité Président de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 23 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

► **Budget annexe service municipal de l'eau :**

Monsieur BERDEIL présente le compte administratif du budget annexe Service municipal de l'eau, exercice 2008

*Section d'exploitation :*

- dépenses : 827 136,93 €
- recettes : 841 987,96 €

*Section d'investissement :*

- dépenses : 633 317,04 €
- recettes : 423 804,35 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Monsieur BERDEIL, élu à l'unanimité Président de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 24 – abstentions = 2 (M. FOIS – M. FABRE).

► **Comptes de gestion 2008 :**

Monsieur le Maire propose d'approuver les comptes de gestion dressés par M. le Trésorier principal Foix-Ville pour les budgets exercices 2008.

Vote : pour = 24 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

• **Clôture du budget annexe lotissement**

Monsieur le Maire propose de clôturer le budget annexe lotissement de Cadirac.

Vote : pour = 24 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

• **Affectations des résultats 2008**

Monsieur le Maire d'affecter les résultats des comptes administratifs 2008 aux budgets 2009.

Monsieur DIMON demande à quelle hauteur le budget a été exécuté en investissements pour 2008.

Monsieur le Maire répond que l'exécution budgétaire en investissement est de 65 %. Il précise que les démarches administratives notamment en matière de passation des marchés publics sont un facteur de l'accroissement des délais d'exécution, de même les procédures en matière de demandes de subventions, notamment dans le cadre du Pays de Foix Haute Ariège peuvent aller jusqu'à un an. Il considère que le taux d'exécution doit être amélioré.

► **Budget principal :**

Monsieur LAGUERRE propose d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif « commune » de l'exercice 2008.

- Résultats affectés : 2.598.352,96 €
- Couverture du besoin de financement : 1.150.262,06 €
- Report en fonctionnement : 1.448.089,90 €

Vote : pour = 24 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

► **Budget annexe camping :**

Monsieur LAGUERRE propose d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif du budget annexe « camping » de l'exercice 2008.

- Résultats affectés : 41.308,78 €
- Couverture du besoin de financement : 7.125,59 €
- Report en fonctionnement : 34.183,19 €

Vote : pour = 24 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

► **Budget annexe service municipal de l'eau :**

Monsieur BERDEIL propose d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif du budget annexe « service municipal de l'eau » de l'exercice 2008.

- Résultats affectés : 157.911,22 €
- Couverture du besoin de financement : 99.050,32 €
- Report en fonctionnement : 58.860,90 €

Vote : pour = 25 – abstentions = 2 (M. FOIS – M. FABRE).

• **Taux fiscalité communale 2009**

Monsieur le Maire propose de fixer les taux d'imposition communaux pour 2009 sans augmentation par rapport à l'exercice précédent :

- Taxe d'habitation : 11,91 %
- Taxe sur le foncier bâti : 20,23 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 55,41 %

*Madame GONZALES rejoint la séance à 19 h 05.*

*Monsieur MELER rejoint la séance à 19 h 10.*

Vote : pour = unanimité

- **Décisions modificatives N° 1 budgets 2009**

Monsieur le Maire propose d'approuver les décisions modificatives N° 1 du budget principal et des budgets annexes 2009 qui s'équilibrent en dépenses et recettes aux montants suivants :

***Budget principal :***

- Section de fonctionnement : 1.624.525,90 €
- Section d'investissement : 693.764,78 €

Vote : pour = 24 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

***Budget annexe camping :***

- Section de fonctionnement : 34.183,19 €
- Section d'investissement : 21.308,78 €

Vote : pour = 24 – abstentions = 3 (M. FOIS – M. FABRE – M. SEEL).

***Budget service de l'eau :***

- Section d'exploitation : 58.860,90 €
- Section d'investissement : 114.050,32 €

Vote : pour = 25 – abstentions = 2 (M. FOIS – M. FABRE).

- **Renouvellements d'adhésion**

Monsieur le Maire propose d'autoriser le renouvellement, pour 2009, de l'adhésion de la Commune à diverses associations :

- ADUA (Association pour le Développement Universitaire de l'Ariège) : 16 €

Vote : pour = unanimité

- Pass' port : 25 €

Vote : pour = unanimité

- APA (Ariège Profession Animation) : 25 €.

Vote : pour = unanimité

- **Subventions aux associations 2009**

Monsieur MELER propose, dans le cadre des crédits inscrits au budget de la commune exercice 2009, d'attribuer des subventions de fonctionnement à diverses associations :

- Eclaireurs et éclaireuses de France : 500 €

Vote : pour = unanimité

- Ligue de l'enseignement : 800 €

Vote : pour = 26 – abstention = 1 (M. RACINE).

Madame CLAIN propose, dans le cadre des crédits inscrits au budget de la commune exercice 2009, d'attribuer des subventions de fonctionnement à diverses associations :

- La Galerie : 600 €

Vote : pour = unanimité

- Les Farfadets : 750 €

Vote : pour = unanimité

- Printemps des jeunes : 1.000 €

Vote : pour = unanimité

Monsieur le Maire propose d'autoriser le versement d'une subvention en remboursement d'une partie de la dépense engagée par Mr Gilles Rieux administrateur diocésain, pour une réparation de l'horloge de l'église St Volusien : 1.235 €

Vote : pour = unanimité

• **Subvention St Meilleurs Ouvriers de France**

Monsieur le Maire propose d'autoriser le versement d'une subvention de 60 € à la Société des Meilleurs Ouvriers de France dans le cadre du parrainage de 2 candidats au concours 2009 :

- Melle MARCHESE Sarah (couture flou)
- Monsieur ROUCH Mickaël (tournage).

Vote : pour = unanimité

• **Demande de subventions (équipement cantines et matériel sportif écoles)**

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général, dans le cadre des dépenses engagées par la commune, pour l'acquisition de matériel sportif des écoles de la ville ainsi que de matériel pour le service des cantines scolaires pour l'année scolaire 2008/2009 :

- Montant des achats de matériel sportif pour les écoles de la ville : 2 771,00 € HT
- Montant des achats de matériel pour les cantines : 5 970,00 € HT
- Demande de subvention au Conseil Général de l'Ariège : 3 013,00 €

Vote : pour = unanimité

• **Convention FCTVA**

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des dispositions de la loi de finances rectificatives de 2009, d'autoriser la signature d'une convention avec l'Etat permettant à la commune de bénéficier d'un versement anticipé du FCTVA au titre des dépenses engagées en 2008.

En contrepartie, la commune s'engage à augmenter les dépenses d'investissement en 2009 d'au moins un €uro par rapport aux dépenses réelles d'équipement réalisées entre 2004 et 2007.

- Montant retenu : 3.475.216 €.

Vote : pour = unanimité

• **Financement diagnostic Enfance - Jeunesse**

Monsieur MELER propose, dans le cadre du financement du diagnostic Enfance – Jeunesse, d'autoriser le versement au CIBC, structure support du DLA 09, d'une participation communale

de 3.000 € afin d'obtenir l'intervention du dispositif local d'accompagnement (DLA) à hauteur de 6.000 €.

En contrepartie, le montant du prix versé par la commune au cabinet chargé du diagnostic sera diminué d'un montant de 9.000 € par voie d'avenant.

Monsieur FABRE demande si ce diagnostic sera limité à un simple constat.

Monsieur MELER précise que le diagnostic, au-delà d'un état des lieux va permettre, notamment grâce aux différentes tables rondes organisées, de présenter des perspectives et des propositions.

Vote : pour = unanimité

## AFFAIRES IMMOBILIERES

- **Centrale hydroélectrique du moulin de Foix**

Monsieur le Maire, sous réserve de l'accord du SDCEA, d'autoriser la signature d'une convention avec EDF concernant la constatation de la substitution d'EDF (production) à ERDF (distribution) dans l'exploitation de la centrale hydroélectrique du Moulin de Foix, propriété de la Commune.

Monsieur le Maire souhaite qu'une revalorisation de la redevance soit prévue par EDF.

Vote : pour = unanimité

## URBANISME

- **Révision du PLU**

Monsieur BERDEIL propose, dans le cadre des dispositions des articles L 123-1 et R 123-35 du code de l'urbanisme, de prescrire la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Foix 2003 (zones AU, liste des emplacements réservés, règlement...).

Il propose de définir les modalités de concertation de la population (bulletin municipal, registre d'observations, réunions publiques...).

Monsieur FABRE propose d'ajouter dans la liste des modalités de concertation de la population l'utilisation du site internet de la ville.

Vote : pour = unanimité

## PERSONNEL

- **Indemnités stagiaire**

Monsieur le Maire propose d'autoriser le versement d'une indemnité mensuelle d'un montant de 153 € à une étudiante de master 2, management du sport et développement local, qui effectuera un stage de fin d'études au sein du service Education Jeunesse dans le cadre de la préparation des compétitions de canoë-kayak organisées à Foix en juin 2009 et juillet 2010.

Monsieur SEEL considère que cette indemnité est faible et demande des précisions sur ces fonctions.

Monsieur SENSSAC précise que cette stagiaire travaille à la préparation de l'organisation des championnats de France de canoë-kayak de 2009 et des championnats du monde slalom junior de 2010. Il précise que la ville n'a aucune obligation d'indemniser ses stagiaires dont le stage est obligatoire dans leur cursus.

Monsieur FABRE demande si d'autres partenaires participent à lui verser des indemnités, comme par exemple, la direction départementale jeunesse et sports.

Monsieur SENSSAC répond qu'elle ne bénéficie que de l'indemnité de la mairie.

Monsieur le Maire propose de revaloriser l'indemnité à 200 €.

Vote : pour = unanimité

## AFFAIRES GENERALES

- **Marchés publics 2008**

Monsieur le Maire informe des marchés publics conclus en 2008.

Il précise que la liste présentée lors de la séance du Conseil Municipal du 9 février dernier a été modifiée afin d'en corriger les erreurs.

- **Convention « Actes »**

Monsieur le Maire propose d'autoriser le renouvellement de la convention conclue avec la Préfecture concernant la télétransmission des actes de la commune soumis à l'obligation de transmission au contrôle de légalité.

Vote : pour = unanimité

- **Vacations funéraires**

Monsieur le Maire propose, suite à la loi du 19 décembre 2008 et dans le cadre des nouvelles dispositions de l'article L 2213-15 du CGCT, de fixer le montant des vacations funéraires à 20 € à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009.

Vote : pour = unanimité

- **Rétrocession d'une concession funéraire**

Monsieur le Maire propose, suite à la demande de Mme Lacoste, d'autoriser la rétrocession à la commune de la concession C2 N° 146 cimetière de la route de l'Herm et le remboursement à Mme Lacoste du montant de la concession (625,20 €).

Vote : pour = unanimité

- **Informations article L 2122-22 du CGCT**

⇒ Monsieur le Maire informe de la vente de 5 concessions funéraires - cimetière route de l'Herm.

⇒ Monsieur le Maire informe de marchés à procédure adaptée conclus en application des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics :

- pose et fourniture de clôtures (école du Capitany – chemin de Berdoulet – école Parmentier – école du Courbet – cimetière route de l'Herm – école du Cardié – déchetterie) – CPB DEVINCK – 15.353 € HT.
- coordination système sécurité et incendie Espace O Carol – bureau SASTEC – 5.400 € HT.
- diagnostic accessibilité école Lucien Goron – Marie Carol – bureau Véritas – 3.400 € HT.
- construction d'un local vestiaire stade d'honneur – Artuzo – 34.313,20 € HT.
- fourniture produits et matériel d'entretien des bâtiments communaux – Sodiscol.

- **Motion carte scolaire**

Monsieur MELER propose, suite à la décision de l'Inspecteur d'Académie de supprimer 2 postes d'enseignant (école du Cardié et école Lucien Goron), d'adresser une motion à M. l'Inspecteur d'Académie de l'Ariège concernant l'opposition du Conseil Municipal à toute fermeture de classe sur le territoire de la commune de Foix à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2009.

« Le Conseil Municipal de Foix, réuni en séance publique le 24 mars 2009, rappelle solennellement que l'École Laïque constitue la clé de voûte de l'édifice républicain. A ce titre, il est du devoir impérieux du gouvernement de la France de doter le service public d'éducation des moyens de son fonctionnement dans l'intérêt majeur de notre jeunesse.

Le Conseil Municipal s'élève avec force et vigueur contre la politique gouvernementale de régression menée actuellement dans ce domaine qui conduit à la suppression des milliers de postes de professeurs des écoles. La déclinaison de ce choix néfaste pour l'avenir de la Nation se répercute, conséquemment, sur notre département et notre ville. Ainsi, à la rentrée prochaine, pour une seule ouverture de poste totalement justifiée à l'école Paul Bert du Capitany, deux fermetures définitives ont été prononcées dans les écoles Lucien Goron et le Cardié alors que les effectifs en motiveraient le maintien pour de bonnes conditions de travail.

De surcroît, le Ministre de l'Éducation Nationale demande curieusement à ses services de ne pas prendre en compte les élèves de deux à trois ans dans les prévisions statistiques alors que ceux-ci sont bien présents sur le territoire et dans nos écoles.

Le Conseil Municipal de Foix s'oppose énergiquement aux fermetures de postes de professeurs des écoles prévues pour la rentrée de septembre 2009 et confirme son soutien déterminé à tous les citoyens qui exigent le maintien de ces postes, au premier rang desquels les parents d'élèves. »

Vote : pour = 26 – abstention = 1 (M. RACINE).

**L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 45.**

**FOIX, le 25 mars 2009**

La Secrétaire de séance,

Le Maire,